

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2004 modifié fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, visés aux articles L. 114-10 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale

NOR : ETSS1130801K

Sont agréées ou bénéficient d'une autorisation provisoire d'exercer les personnes suivantes :

AUTORISATIONS PROVISOIRES		AGRÉMENTS	
BETON-LARS Sophie	CPAM Perpignan	COTTEN Benoît	CPAM Yvelines
BOUBERRIMA Abderzek	CPAM Nanterre	DESCOUBES Marie-Françoise	CPAM Mont-de-Marsan
CORNAND Johan	CPAM Rhône	FARINEAU Joël	CPAM Mont-de-Marsan
DOUAY Virginie	CPAM Nanterre	GRANDPIERRE-JOLITON Dominique	CPAM Perpignan
KEFI Jameleddine	CPAM Nanterre	OLIVA Fabrice	CPAM Hérault
MULLER Thierry	CPAM Mont-de-Marsan	REBIERE-POUYADE Jacques	CPAM Périgueux
PEUTAT Thierry	CPAM Nanterre	SAURIS Paul	CPAM Nanterre
		VAULOT Anne-Charlotte	CARSAT Nord-Est
		VERGNAUD Jean-Marc	CPAM Périgueux